

La nomination stagiaire

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

- [Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983](#) modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- [Loi 84-53 du 26 janvier 1984](#) modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- [Décret n°92-1194 du 4 novembre 1992](#) fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale

PRÉAMBULE

Le stage est une période probatoire, destinée à vérifier l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions. Il peut également comprendre des périodes de formation. Elle débute à la nomination stagiaire et s'achève par une décision expresse de l'autorité territoriale de titularisation, de prorogation ou de licenciement pour insuffisance professionnelle. La durée du stage, les conditions de son renouvellement et la situation du stagiaire durant cette période obéissent à des règles spécifiques.

PRÉSENTATION

La nomination en qualité de fonctionnaire stagiaire a lieu dans [un cadre d'emplois](#). Il peut s'agir :

- d'une 1re nomination dans la fonction publique suite à [concours](#) ou par [recrutement direct](#),
- ou de l'accès à un nouveau cadre d'emplois, pour un fonctionnaire en cours de carrière, suite à concours ou [promotion interne](#).

La durée du stage

Pour les agents à temps complet ou à temps non-complet, sauf dispositions particulières dans le statut particulier, la durée du stage est par principe de :

- 1 an (si recrutement par concours ou recrutement direct),
- 6 mois (si recrutement par promotion interne ou sélection professionnelle).

Néanmoins, dans certains cas, l'agent peut être dispensé de stage. Il sera alors nommé directement titulaire.

[Cf. fiche « Dispense de stage »](#)

L'autorité compétente

L'assemblée délibérante est compétente pour la création du poste sur lequel l'agent stagiaire sera nommé. Par contre, l'autorité territoriale est seule habilitée à procéder à la nomination d'un agent stagiaire.

Le classement de l'agent stagiaire

Le classement de l'agent stagiaire dépend d'une part de sa situation administrative au moment de la nomination, et d'autre part de son expérience professionnelle antérieure.

- [Etude Règles de classement en catégorie A](#)
- [Etude Règles de classement en catégorie B](#)
- [Etude Règles de classement en catégorie C](#)

La nomination

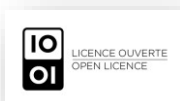
L'autorité territoriale établit un arrêté qui est transmis au contrôle de légalité et, pour les collectivités qui y sont affiliées, au Centre de Gestion.

La collectivité procède à l'affiliation de l'agent auprès de l'organisme de retraite compétent :

- CNRACL pour les agents effectuant au moins 28 heures hebdomadaires (ou 15 heures pour les assistants d'enseignement artistique ou 12 heures pour les professeurs d'enseignement artistique).
- IRCANTEC pour les agents effectuant une durée hebdomadaire de travail inférieure au seuil ci-dessus.

Dès la nomination de l'agent, la collectivité informe le CNFPT en vue de la programmation de la formation d'intégration obligatoire avant titularisation (sauf pour les agents recrutés par voie de promotion interne).

- [Modèle arrêté Nomination stagiaire dans un grade de catégorie A \(contractuel suite concours\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination par détachement pour stage dans un grade de catégorie A \(agent fonctionnaire suite concours ou promotion interne\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination stagiaire dans un grade de catégorie B du Nouvel Espace Statutaire \(contractuel suite concours\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination par détachement pour stage dans un grade de catégorie B du Nouvel Espace Statutaire \(agent fonctionnaire suite concours ou promotion interne\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination titulaire suite concours dans un 2^{ème} grade de catégorie B du Nouvel Espace Statutaire \(agent fonctionnaire titulaire du 1^{er} grade du cadre d'emplois\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination stagiaire dans un grade de catégorie C1 \(recrutement direct sans concours\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination stagiaire dans un grade de catégorie C2 \(recrutement par concours\)](#)
- [Modèle arrêté Nomination stagiaire dans le grade d'agent de maîtrise \(recrutement par concours ou promotion interne\)](#)



Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d'apposer la mention :
Source CDG45, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour